

ENCADRER STRICTEMENT LE DÉVELOPPEMENT
DU BATI EXISTANT HORS PERIMETRE BATI

DÉFINIR DES LIMITES FRANCHES ENTRE BATI
ET ZONES NATURELLES OU AGRICOLES

DEVELOPPER LES PATURES
(MONTAGNETTES)
POUR INTÉGRER LES LIGNES HT
ET REOUVRIR LE PAYSAGE

DÉFINIR DES LIMITES FRANCHES ENTRE BATI
ET ZONES NATURELLES OU AGRICOLES

LES TREMBLES

DEVELOPPER LES PATURES
(MONTAGNETTES)
POUR INTÉGRER LES LIGNES HT
ET REOUVRIR LE PAYSAGE

DÉFINIR DES LIMITES FRANCHES ENTRE BATI
ET ZONES NATURELLES OU AGRICOLES

ENCADRER STRICTEMENT LE DÉVELOPPEMENT
DU BATI EXISTANT HORS PERIMETRE BATI

PAYSAGE - ENVIRONNEMENT